



Délai de réparation du propriétaire

Par **elg**, le **19/04/2009** à **20:06**

Bonjour,

Je suis actuellement locataire d'un appartement géré par Groupama.

Le système d'extraction de l'air de tout l'immeuble (et donc de tous les appartements) est en panne depuis largement plus d'un an.

Je l'ai signalé (également il y plus d'un an) à Groupama, propriétaire de tous l'immeuble mais le système est toujours HS. A chaque relance de ma part, on me répond que les pièces sont en commandes (!).

Comment faire pour accélérer le processus?

Mon appartement ne souffre pas de problème d'humidité mais les odeurs du voisinage remonte par les tuyaux. Notamment sur un de mes murs, apparaissent maintenant des traînées noires dues aux remontées d'odeurs de cigarette du voisin.

J'ai demandé à groupama une solution provisoire mais ils m'ont répondu qu'il leur est interdit d'obstruer les tuyaux.

Qu'en pensez-vous?

Merci d'avance pour votre réponse.